

## LES FINALITES

### 1973

*En 1961, la FOEVEN définissait dans la "Charte" les principes, buts et moyens de la formation permanente des adolescents. Les orientations philosophiques et éducatives qui ont présidé à l'élaboration de ce texte, réactualisé depuis, sont toujours celles de notre Mouvement.*

En 1973, toujours face aux problèmes d'éducation et compte tenu du changement des mentalités, des structures et des perspectives de formation, la FOEVEN se propose de faire le point sur ses objectifs et ses difficultés. Le texte qui suit a donc pour objet de préciser notre conception de la relation éducative en référence à la Charte, mais surtout de mieux cerner les problèmes qu'une telle relation pose aux éducateurs de notre temps et le pourquoi de nos orientations actuelles en matière de formation.

*C'est en fait un essai pour voir clair entre les fins et les moyens.*

#### LA FOEVEN FACE AUX PROBLEMES ACTUELS D'EDUCATION

Une plus grande EXIGENCE DE LIBERTE, met en cause les valeurs traditionnelles, affecte toutes les structures sociales et rend anachronique les systèmes d'éducation imprégnés des valeurs morales mises en cause. De ce fait, l'approche des problèmes éducatifs est extrêmement diverse et les solutions peuvent moins que jamais être uniques.

Dans cette société, l'homme n'est pas conditionné seulement par ses déterminants biologiques, mais aussi par les MECANISMES D'ACQUISITION, et surtout par LE MILIEU ET LE SYSTEME SOCIAL, au bénéfice de ceux qui veulent affirmer leur volonté de puissance : économique, politique ou personnelle.

Or, nous nous faisons une autre idée de l'homme et de la société : la société que nous souhaitons, organisée économiquement, socialement et politiquement de telle manière que chacun s'y sente RESPONSABLE ET MEMBRE ACTIF A PART ENTIERE, suppose des hommes :

- informés et conscients,
- aptes à réaliser leurs potentialités créatives, c'est à dire capables par leurs propres cheminements d'accéder à leur plénitude,
- acceptant de se confronter à la société non pour la subir, mais pour en impulser et en modifier sans cesse le devenir.

Cette société implique une communauté éducative :

- maîtresse de son organisation pédagogique et matérielle ce qui suppose que les contraintes hiérarchiques soient remplacées par des contraintes librement choisies,
- centrée sur les jeunes,
- ouverte sur la vie,
- dont les membres adultes ayant condamné l'individualisme de l'école actuelle, auront modifié leurs attitudes et fait l'apprentissage du travail en équipe.

Une telle communauté éducative impose l'instauration d'une NOUVELLE RELATION PEDAGOGIQUE.

- qui soit aussi peu conditionnante que possible,
- qui implique le respect de l'autre,
- qui associe l'enfant et l'adolescent à l'acte éducatif.

Dans ce type de relation l'éducateur doit posséder, outre un savoir étendu dans sa spécialité, UNE CONNAISSANCE PSYCHOLOGIQUE de l'enfant et de l'adolescent et une pratique des PHENOMENES RELATIONNELS (vie des groupes) qui rendent possible sa tâche non seulement auprès des jeunes mais aussi au sein de l'équipe éducative dont il est membre.

Il ne doit jamais perdre de vue :

- qu'on se situe toujours par rapport à lui, pour ou contre, quelle que soit la méthode qu'il emploie,
- qu'éduquer, c'est :
  - concilier son indispensable engagement avec le respect d'autrui afin de permettre à l'enfant et à l'adolescent de sortir de l'état de dépendance pour aller vers un état d'autonomie,
  - mener de pair cet apprentissage de l'AUTONOMIE avec celui de la VIE COLLECTIVE.

En définitive former l'Homme aussi bien dans sa capacité d'apprendre à apprendre que dans celle d'apprendre à devenir. Il doit également prendre conscience de l'importance de la MEDIATION.

Par "médiation" nous entendons l'attitude d'esprit qui consiste à rechercher une solution raisonnée à toute situation conflictuelle. La médiation pourrait apparaître comme dangereuse dans la mesure où on la considérerait comme "réformiste" et où on l'utiliserait à des fins démobilisatrices, ce qui n'est pas notre objectif.

Et cependant, nous affirmons que :

- la médiation est compromis et non compromission,
- TOUT SYSTEME SOCIAL QUI N'ADMET PAS LA MEDIATION EST AUTORITAIRE.

Cette communauté éducative peut-elle être construite dès à présent ?

Le malaise est reconnu. Des enseignants le vivent et cherchent des solutions. Ils sont conscients des remises en question personnelles qu'ils doivent assumer pour rendre possible la nouvelle relation pédagogique que nous avons décrite.

Ils sont conscients également qu'il faut multiplier les moyens pour faciliter le changement, que ce soit par l'intermédiaire des actions socio-éducatives ou par la classe où la nouvelle relation interpersonnelle est possible.

Ils sont conscients enfin de leur isolement et des difficultés que toute action novatrice risque de déclencher en se heurtant aux structures établies, aux habitudes, aux réactions de défense et à l'insuffisance de moyens matériels mis à leur disposition.

La Foéven et les Aroéven, mouvement d'action et de recherche pédagogique, peuvent être des structures d'accueil, des lieux de regroupement de militants qui œuvrent dans le cadre :

- des centres de vacances,
- des foyers socio-éducatifs,
- des équipes pédagogiques,
- des établissements.

Certains, parmi ces militants, ont déjà entrepris de compléter leur formation afin d'être en mesure de faire face plus efficacement aux mutations à assumer. Cette action doit être poursuivie avec le souci de faciliter la création des **noyaux de changement** au sein d'établissements volontaires, et au sein des Centres de Vacances et des Foyers Socio-Educatifs.

Tout ce qui vient d'être dit au sujet de changement est applicable à la Foéven et aux Aroéven. Leurs militants institutionnels doivent être conscients et accepter les risques inhérents à toute action de changement compte tenu de la situation à la fois difficile et privilégiée qui est la leur "*dans et hors l'institution scolaire*", les expériences acquises dans les deux secteurs étant complémentaires.